



***Pour rendre le numérique accessible  
aux élèves du lycée Louis Barthou,  
le Conseil Local FCPE vous propose  
une bourse annuelle aux  
ordinateurs portables.***

**Les caractéristiques des ordinateurs portables proposés sont les suivantes :**

- PC reconditionnés : ordinateurs anciens mais testés et entièrement réinstallés – Garantie 12 mois,
- Windows 10 64 bits – Écran 14 pouces – Disque dur rapide SSD 256GO – Mémoire RAM 8GO,
- la partie logicielle n'inclura que le système d'exploitation,
- charge aux locataires d'y installer les applications de leur choix (bureautique, logiciels libres, etc.),
- chaque ordinateur sera fourni accompagné d'un étui.

**Les conditions pour en bénéficier en 2022-2023 sont les suivantes :**

1. Demandes traitées selon l'ordre chronologique de leur réception,
2. Coût de location : 60€ par année scolaire pleine • Caution (non débitée) de 170€ par chèque daté après septembre 2022
3. Preuve d'inscription au lycée Louis Barthou pour l'année 2022-2023
4. L'adhésion FCPE est nécessaire, notamment pour des raisons d'assurance du matériel,  
<https://www.helloasso.com/associations/fcpe-louis-barthou/adhesions/adhesion-fcpe-barthou>
5. En fin d'année scolaire (juin 2023), le/la locataire pourra :
  - 5a. soit renouveler la location pour l'année 2023-2024, il/elle devra alors produire :
    - un nouveau paiement de 60€,
    - un nouveau chèque de caution non débitée de 170€,  
(le chèque de caution 2022-2023 étant alors restitué par nos soins),
    - un justificatif de pré-inscription 2023-2024 au lycée Louis Barthou,
    - un renouvellement d'adhésion FCPE pour l'année 2023-2024.
  - 5b. soit restituer le matériel en juin 2023, il/elle se verra alors restituer son chèque de caution.
6. À défaut du point 5, la caution sera encaissée en juillet 2023,
7. En cas de demande supérieure à l'offre, une liste d'attente sera établie selon l'arrivée chronologique des demandes ;  
il sera d'abord tenu compte d'une seule demande par famille.

**Les documents suivants seront à fournir impérativement pour chaque dossier de location :**

- Paiement par chèque de la location annuelle (60€ pour 3 trimestres),
- Adhésion FCPE par chèque (11€ ou 33€),
- Chèque de caution (170€),
- Attestation d'assurance responsabilité civile,
- Justificatif de domicile,
- Contrat de location signé par les parents et par le/la lycéen.ne,
- Justificatif d'inscription 2022-2023 au lycée Louis Barthou.

**Recueil des pré inscriptions :**

- par courriel à l'adresse [lyc.louisbarthou@fcpe64.org](mailto:lyc.louisbarthou@fcpe64.org)
- par téléphone au 06.46.61.11.16 (message sur répondeur ou SMS)

**Après instruction de la pré-inscription par nos soins, nous vous ferons parvenir le contrat de location à vérifier et signer pour constitution du dossier. Vous devrez nous remettre tous les documents listés ci-dessus le jour du rendez-vous de distribution des ordinateurs portables que nous fixerons.**

--



**Le Bureau de la FCPE Louis Barthou**

[lyc.louisbarthou@fcpe64.org](mailto:lyc.louisbarthou@fcpe64.org)

Contactez-nous par courriel : [lyc.louisbarthou@fcpe64.org](mailto:lyc.louisbarthou@fcpe64.org)

Site du lycée : <https://www.lyceelouisbarthou.fr>

**Lien pour adhérer à la FCPE Barthou :**

<https://www.helloasso.com/associations/fcpe-louis-barthou/adhesions/adhesion-fcpe-barthou>